



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

21

DEC. 2024



**TERRITOIRE
ZÉRO
CHÔMEURS**

Dossier
p.4 à 10



Traduction
du dossier
en FALC p.10

LE TRONÇON LA CHAPELLE-SAINT- URSN-PIERRELAY-CANAL DE BERRY INAUGURÉ

Irène Félix, présidente de Bourges Plus, Bernard Dupérat, maire de Marmagne, Stéphane Garcia, vice-président de Bourges Plus délégué au Plan Vélo Intercommunal et Maurice Barate, préfet du Cher, ont inauguré le 21 août la liaison cyclable qui relie la commune de La Chapelle-Saint-Ursin à Bourges via le Canal de Berry. Ces travaux ont bénéficié d'un financement de l'Etat de 180 676 euros et de la Région Centre-Val de Loire à hauteur de 158 200 euros.



1^{ère} UNIVERSITÉ DE L'EAU

L'agglomération Bourges Plus a organisé sa première Université de l'eau le 14 septembre dernier sur le site de Lahitolle. Une centaine de personnes ont participé à l'événement. Après une matinée de balades au fil de l'eau à la découverte des marais, des fontaines, de la station d'épuration, l'après-midi a été le théâtre d'un exercice d'intelligence collective, au travers d'ateliers invitant à se projeter en 2050 pour imaginer le futur de l'or bleu.



UNE BELLE PARTICIPATION POUR LE DÉFI INTER- ENTREPRISES DE L'AGGLO

1 320 concurrents, 330 équipes, 94 entreprises, ont participé à la 27^e édition du Défi inter-entreprises de l'Agglo le 27 septembre dernier.

Un défi sportif remporté par une équipe de la base aérienne 702 d'Avord !



PORTES OUVERTES À L'ÉPICENTRE

Clin d'œil au passé coopératif du lieu, l'ancien site d'Axéreal, s'appellera désormais L'Épicentre. Situé sur le secteur de Turly, à Bourges, il est appelé à devenir un site tremplin pour la filière de l'économie culturelle. Le 12 octobre dernier, une journée portes ouvertes grand public avec des animations artistiques, des visites commentées, des séquences créatives a permis aux habitants de l'agglomération de découvrir le site et le projet qui y est porté par Bourges Plus.



EDITO



Les finances de l'Etat vont mal : sur ce point au moins, le constat est largement partagé. Au point que les collectivités locales pourraient être rudement mises à contribution.

Or les collectivités locales et leurs établissements ne sont responsables ni des pertes de recettes de l'Etat ni du niveau de ses dépenses.

Au cours des dernières années, la majorité nationale a supprimé de nombreux impôts locaux, à l'argument réel ou supposé que cela créerait de la richesse. Elle s'était engagée à ce que ces pertes de recettes pour les collectivités locales soient compensées par l'Etat : ce devait être le cas pour la taxe d'habitation, pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, pour une part de la cotisation foncière des entreprises, ... toutes recettes qui bénéficiaient aux intercommunalités, donc à Bourges Plus.

Mais forcément, compenser des recettes qui ne rentrent plus, cela finit par coûter cher à l'Etat ! Les collectivités locales en sont-elles pour autant responsables, elles qui n'avaient pas souhaité ces évolutions ?

Pour Bourges Plus, il faut d'abord, dès 2024, trouver 1,3 million € pour ajuster les dépenses à des recettes de TVA provenant de l'Etat qui ne rentrent pas aussi bien que prévu. Il faudrait ensuite, pour 2025, bâtir un budget avec des recettes

sérieusement amputées – en particulier un prélèvement inexplicable de 1,1 million € et un gel imposé des recettes de TVA transférées par l'Etat – et des dépenses alourdies par la hausse brutale de la cotisation pour la caisse de retraite des agents territoriaux. Au total, plus de 3 millions € manqueront pour le fonctionnement quotidien et les subventions pour investir risquent de se réduire comme peau de chagrin.

Nous espérons qu'au moment où vous lirez ces lignes, le gouvernement et les parlementaires auront trouvé une issue plus acceptable.

Parce que oui, heureusement qu'il y a des communes et des intercommunalités pour servir l'eau et ramasser les poubelles tous les jours, entretenir les rues et assurer la plantation des arbres, prendre soin des enfants, des étudiants et des aînés, animer la vie sociale et garantir notre sécurité, accueillir des entreprises en assurant la transition écologique, améliorer l'habitat et équiper nos villes et villages. Heureusement !

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS

DOSSIER

P.4 à 10

TERRITOIRE ZÉRO
CHÔMEURS

(FALC p.10)

P.12 - 13

Entreprise
Duprez Law

P.16-17

la restauration de
l'ENSA

P.21

PLUI

P.11

Ouverture service
addictologie à
G.Sand

P.14 -P.15

Les déchets
alimentaires

P.18-19

Fin des travaux
rue Barbès

P.20

Aide à
l'implantation
commerciale

EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

#21

DÉCEMBRE 2024

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/ Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.22 Comment ça marche ?

P.23 Temps forts



TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR : UN DISPOSITIF POUR L'EMPLOI INNOVANT ET AUDACIEUX

C'est un projet ambitieux qui prend enfin forme à Bourges. Le quartier des Gibjoncs a été sélectionné pour participer à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Depuis juillet, quinze personnes bénéficient d'un emploi, marquant une étape significative dans la lutte contre le chômage de longue durée sur le territoire de Bourges Plus.

Depuis 2020, la communauté d'agglomération Bourges Plus travaille à la mise en place de ce projet et soutient cette initiative visant à **réinventer le rapport à l'emploi et à offrir une nouvelle perspective** aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Lancée en France en 2016, l'expérimentation TZCLD s'inscrit dans une expérimentation nationale initiée par, entre autre l'association ATD-Quart Monde, qui vise à combattre le chômage de longue durée dans des territoires ciblés.

Désormais, **le quartier des Gibjoncs s'ajoute aux soixante-quinze territoires engagés en France** dans ce projet, avec un objectif clair : trouver des solutions pour 300 personnes actuellement privé d'emploi. Les contrats à durée indéterminée (CDI) proposés viseront notamment les personnes dont les situations personnelles rendent difficile l'accès à un emploi traditionnel.

Pour orchestrer cette initiative, un comité local pour l'emploi a été créé, rassemblant institutions, organismes publics et associatifs ainsi que des habitants. L'entreprise à but d'emploi (EBE) « Bosser Ensemble sur le Territoire » (BEST) a également vu le jour pour accompagner cette démarche, avec l'ambition de recruter 150 personnes sur cinq ans.

Depuis le 1^{er} Août, BEST a lancé des services variés, incluant une conciergerie multiservices et un atelier de réparation de vélos. Ces initiatives visent à répondre à des besoins locaux tout en favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap. La méthode est novatrice : plutôt que de définir des postes fixes, les emplois sont adaptés en fonction des compétences et des aspirations des salariés.

Les financements pour ces créations de postes proviennent de l'État et du Département, l'expérimentation visant à prouver qu'il est moins coûteux de créer des emplois que de laisser des personnes en situation de chômage. Avec des projets concrets et une vision partagée, le quartier des Gibjoncs ouvre une nouvelle voie vers l'inclusion et l'emploi durable.

En plaçant l'humain au cœur de l'économie, cette expérimentation soutenue et favorisée par Bourges Plus ouvre la voie à une société où chacun a sa place et où le chômage n'est plus une fatalité, mais un défi à relever collectivement.

POUR QUI, POURQUOI, COMMENT ?

Pendant 5 ans et dans au moins soixante sites nationaux*, l'expérimentation vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire de mobiliser l'ensemble des acteurs dans une dynamique de coopération au service du droit à l'emploi. L'objectif est également de créer des emplois supplémentaires dans une entreprise, sous forme de contrats à durée indéterminée, en faveur des personnes privées durablement d'emploi.

Trois convictions permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de mettre fin à la privation durable d'emploi :

PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE

Lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE

Un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser – lorsque le critère de la rentabilité marchande n'est pas le seul déterminant dans le choix des activités.

CE N'EST PAS L'ARGENT QUI MANQUE

La privation durable d'emploi coûte plus cher à la collectivité que la création des emplois nécessaires pour faire de l'emploi un droit.



Tous les acteurs du territoire de Bourges Plus ont décidé de devenir ensemble un territoire expérimental. L'objectif est de permettre à 300 personnes relevant du droit du travail, privée d'emploi depuis plus d'1 an, habitant le territoire depuis plus de 6 mois de retrouver un emploi.

*Au 06/11/2024, les 75 territoires expérimentaux emploient près de 4000 personnes dans 84 EBE

DE L'IDÉE DU PROJET À L'HABILITATION

2019 > Création d'une association de soutien au projet : A TZCLD B (Association Pour un territoire zéro chômeur à Bourges)

C'est sous l'impulsion d'Irène Félix, alors conseillère départementale qu'un groupe de personnes, de tous horizons, s'est réuni autour du projet d'un territoire zéro chômeur de longue durée à Bourges. Ce groupe s'est étoffé pour aboutir à la création d'une association qui a été nommée «Association pour un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Bourges». Alain Aufrère puis Marc Stoquert ont pris successivement le relais à la présidence.

Le fondement de cette dynamique est le droit à l'emploi. Deux lois sont venues cadrer l'expérimentation nationale lancée, la première le 29 février 2016 avec 10 premiers territoires, et la seconde le 14 décembre 2020 qui a étendu la démarche à 50 nouveaux territoires.

2020 > Bourges devient un territoire émergent TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée)

La délibération du 12 juin 2020 officialise la candidature de la ville de Bourges pour la mise en place du projet.

2021 > L'agglomération Bourges Plus, au nom de ses compétences économiques, prend le relais de la ville de Bourges pour porter le projet.

2022 > Création du Comité Local pour l'Emploi :

Fruit de la fabrique du consensus local, le comité local pour l'emploi (CLE) est le collectif qui pilote le projet sur le territoire. Il est présidé par l'élue de la collectivité qui porte l'expérimentation Irène Felix, présidente de Bourges Plus, et co-présidé par Christine Chêze Dho, membre du bureau de l'agglomération. Il réunit l'ensemble des acteurs et actrices volontaires du territoire pour mettre en œuvre le droit d'obtenir un emploi, à savoir :

> **les 7 membres de droit** : la communauté d'agglomération Bourges Plus, la ville de Bourges, le conseil départemental du Cher, le conseil régional Centre Val de Loire, un représentant du préfet, un représentant de France Travail, un représentant de la direction de l'EBE, un représentant des salariés de l'EBE, un représentant du Fonds ETCLD

> **les représentants des structures d'insertion par l'activité économique**, du territoire l'Entraide18 et La Régie de quartier

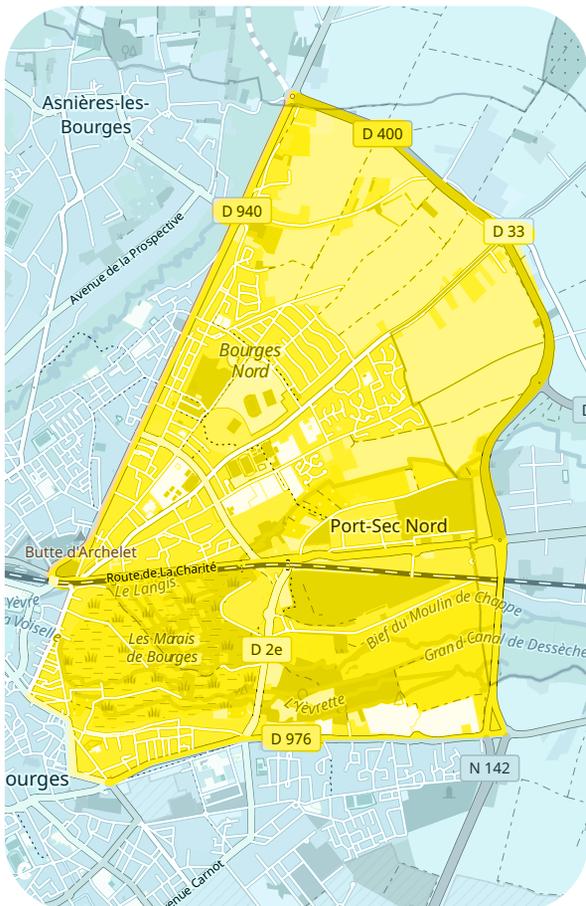
> **les représentants des acteurs économiques locaux** : les 3 chambres consulaires et un représentant du secteur de l'économie sociale et solidaire.

> **un représentant de l'association** « Pour un TZCLD à Bourges » et un représentant des personnes privées durablement d'emploi

2022 > Une rencontre a permis de recenser les compétences des personnes privées d'emploi à Bourges, accompagnée d'actions d'échange lors d'événements festifs. Des stands d'information ont été tenus dans divers lieux, mobilisant les habitants et un noyau dur de 15 personnes privées durablement d'emploi. Soixante-huit permanences ont été organisées, avec 130 rendez-vous individuels. Un plan a été élaboré avec 15 habitants. Le Conseil départemental s'est engagé pour l'expérimentation, tandis que la ville l'a soutenue en proposant les anciens locaux de l'école Turly La Bussière pour accueillir l'entreprise BEST. Le dossier de candidature a été déposé en juillet 2023.

2024 > Labellisation en avril

LE TERRITOIRE CONCERNÉ EST LE SECTEUR DES GIBJONCS :



2024, L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEURS DÉMARRE À BOURGES SECTEUR GIBJONCS

Le 24 avril 2024, Bourges, secteur Gibjoncs, a reçu son habilitation officielle pour mener l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Cette initiative, inscrite au Journal Officiel (JORF n°0098 du 26 avril 2024), marque une étape cruciale dans la lutte contre le chômage durable dans la région.

UNE COLLABORATION SOLIDE

En mai 2024, les six partenaires clés—l'Agglomération Bourges Plus, l'État, le Département, BEST, France Travail et le Fonds ETCLD—ont signé des conventions essentielles pour labéliser BEST en tant qu'Entreprise à But d'Emploi (EBE). Ce partenariat témoigne de l'engagement collectif à soutenir les personnes privées d'emploi et à favoriser leur réinsertion.

DÉMARRAGE DE L'EBE BEST

Le 1^{er} août 2024, l'EBE BEST a officiellement démarré ses activités, avec la signature des premiers CDI par 12 personnes durablement privées d'emploi. Ce lancement symbolise une nouvelle ère pour les habitants de Gibjoncs, leur offrant des opportunités d'emploi durables et adaptées.

CONTACT

- Marie-Laure SUBTIL
- marie-laure.subtil@agglo-bourgesplus.fr
- tzcldbourges@agglo-bourgesplus.fr
- 06 15 74 72 58
-  tzcl.fr
-  tzcl bourgesplus



QUESTIONS À

Benoît MARTIN, Directeur de BEST
(Bossier Ensemble sur le Territoire)



Parlez-nous de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) et de la création de BEST ?

« C'est un concept clé dans l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». L'EBE a été créée pour répondre spécifiquement aux besoins des personnes éloignées du marché du travail. Elle s'engage à les embaucher en CDI, leur offrant ainsi une sécurité professionnelle et des perspectives d'évolution. Aujourd'hui, les EBE sont au nombre de 84 en France et chacune a créé sa structure. A Bourges, nous avons ouvert l'association BEST (Bossier Ensemble sur le Territoire). Sa vocation n'est absolument pas d'aller concurrencer le marché local du travail mais bien d'offrir des services complémentaires qui ne sont pas couverts par les entreprises privées sur le secteur. »

Combien de salariés ont été recrutés chez BEST et quels sont les profils ?

« BEST a recruté douze salariés habitant le secteur des Gibjoncs. Parmi 900 candidats potentiels, 300 ont été identifiées comme éligibles. La moyenne d'âge des employés est de 52 ans, avec des personnes allant jusqu'à 60 ans, tandis que le plus jeune a 45 ans. Les profils sont variés par exemple : des femmes qui ont longtemps consacré leur temps à leur famille ou des hommes avec des pathologies physiques rendant difficile certains emplois. Ils sont sans travail depuis plus d'un an minimum mais pour la majorité depuis bien plus longtemps. »

Quelles sont les missions proposées ?

« Contrairement aux entreprises traditionnelles, BEST propose une structure « inversée », où les salariés choisissent leur temps de travail et les missions sont adaptées à leurs compétences et intérêts. Notre activité est récente, puisque nous avons démarré début août.

Nous avons créé un atelier couture créative où plusieurs femmes sont impliquées, nous proposons des sacs, objets de décoration, tapisserie d'ameublement mais aussi de réaliser des travaux sur mesure. Tandis qu'un atelier de réparation de vélos, propose ses services, des ateliers mobiles dans différents lieux de la ville ou dans des entreprises pour faciliter l'accès aux usagers. Nous remettons en état des vélos pour revente à coût très compétitif avec une garantie de 3 mois. Un expert de l'association Mon cher Vélo accompagne et forme les salariés à la réparation et l'entretien des vélos. Un de nos objectifs est de devenir un des experts vélo du territoire. Nous avons également des projets intéressants avec une association nationale sur l'utilisation des véhicules intermédiaires pour la récupération des déchets et la livraison de colis.

BEST souhaite également développer des services de conciergerie pour de petites tâches comme déposer un colis, monter un meuble...accompagner les usagers dans leurs démarches quotidiennes, là où il est parfois difficile de trouver un accompagnement. Des besoins qui ne sont pas couverts par les entreprises. Notre objectif est de changer le regard sur le chômage, en valorisant les compétences de chacun. Cela crée une dynamique positive au sein du territoire. »

Best aujourd'hui répond aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités locales de l'agglomération pour des demandes de réalisation de « travaux utiles » à des tarifs très compétitifs. Notre message est de dire vous ne savez pas qui contacter ? Appelez BEST au 02 45 41 03 97.



Inauguration des locaux de Bossier Ensemble Sur le Territoire (BEST)

PAROLES À...

Depuis le 1^{er} août, 12 personnes ont été recrutées en CDI, chez BEST. A temps partiels ou complet, les salariés choisissent eux-mêmes leur temps de travail et leurs missions. Yannick, Sonia et Aurore nous livrent leur parcours et leurs sentiments sur cette « aventure » pas comme les autres.

YANNICK, 50 ANS, réparateur de vélo

« Pendant dix ans, j'ai travaillé à l'association Le Relais, où j'effectuais des petits travaux d'espaces verts. À l'époque, j'étais souvent anxieux et paralysé par la peur du travail. Grâce à cette expérience, j'ai commencé à apprécier le travail et à gagner en confiance en moi. À la fin de mon contrat, j'ai enchaîné divers petits boulots d'entretien, et cela m'a incité à suivre une formation pour améliorer mes compétences.

Par la suite, je suis devenu bénévole à l'épicerie solidaire de la Chancellerie, où je suis resté pendant dix ans. C'est là que j'ai rencontré Marie-Laure Subtil, qui m'a parlé du projet Territoire Zéro Chômeur. En découvrant les profils qu'elle recherchait pour construire et accompagner ce projet, je me suis reconnu ! Finalement, j'ai eu la chance de me voir proposer un poste salarié à plein temps en CDI (contrat à durée indéterminée).

Aujourd'hui, je suis fier de mon parcours, surtout pour ma mère. Je m'étais longtemps considéré comme une "brebis égarée", mais maintenant je suis heureux et épanoui dans ce que je fais. Je travaille à l'atelier vélo et je suis bien ici. »



SONIA, 52 ANS, couturière et chargée de la communication

« En plus de mon rôle de couturière chez BEST, je suis également responsable de la communication. J'ai eu l'idée d'introduire une présentation originale et amusante de chaque salarié sur notre site internet, ce qui donne une touche personnelle à notre équipe. On est tous issu du même quartier et on se connaît bien.

Dans mon parcours, j'ai enchaîné plusieurs petits boulots et voyagé à travers la France, les aléas de la vie m'ayant souvent conduits à changer de ville. Maman de quatre enfants, j'ai reconstruit ma vie à Bourges il y a 24 ans. Alors que mon mari travaillait, j'ai choisi de me consacrer à l'éducation de mes enfants. Malgré tout, j'ai souhaité rester active dans diverses associations en tant que bénévole, et m'investir dans la vie de mon quartier. Maintenir un lien social a toujours été une priorité pour moi, un choix de vie qui s'est imposé naturellement.

Aujourd'hui, avec cet emploi chez BEST, mes horaires de travail sont flexibles, ce qui me permet de travailler 17h30 par semaine tout en m'occupant de mes proches, notamment de ma mère. J'apprécie énormément de pouvoir allier travail et vie personnelle. Faire des choses pour soi en travaillant autrement, j'aime ça ! »



AUORE, 38 ANS, couturière

« Prendre soin de mes enfants a toujours été un choix de vie important pour moi, mais j'avoue que cela m'a également éloignée de ma vie sociale. Maintenant que mes enfants ont entre 14 et 21 ans, il était grand temps que je reprenne une activité professionnelle. C'est alors que j'ai rencontré Marie-Laure Subtil qui s'occupait de Territoire Zéro Chômeur, et lorsque j'ai su que Sonia (lire ci-dessus) était intéressée aussi j'ai immédiatement adhéré au projet. Nos enfants étaient scolarisés dans la même école, ce qui a facilité nos échanges.

Aujourd'hui, je crée des tote-bags, des coussins, des tabliers, et j'apprécie particulièrement ce travail. Après 20 ans passés à me concentrer sur ma famille, le plus difficile a été de renouer avec le contact humain, car j'étais devenue assez réservée. Désormais, je suis heureuse de côtoyer des gens de mon quartier et de pouvoir échanger avec eux par le biais du travail. »





QUESTIONS À
Alain AUFRÈRE
président de BEST

BEST, entreprise à but d'emploi, est originale à plus d'un titre.

D'abord par son type de recrutement : BEST ne recrute pas elle-même les salariés qu'elle embauche. Ceux-ci sont orientés par le Comité Local pour l'Emploi qui estime que l'entreprise est la bonne réponse à la situation individuelle des personnes concernées, toutes volontaires pour participer à cette expérimentation. On évoque souvent des personnes éloignées du marché du travail. La proposition est donc d'inverser ce fonctionnement en adaptant le travail aux exclus de ce marché. L'embauche n'est pas une réponse à un besoin de l'entreprise, celle-ci construit son activité en fonction des capacités des salariés, de leurs appétences, de leur volonté de monter en compétence pour réaliser des « travaux utiles ».

Les territoires expérimentaux ont construit leurs outils dont les entreprises à but d'emploi selon les situations spécifiques de

chacun. Une originalité de Bourges est le nombre et la diversité des acteurs locaux. Le consensus large et la mobilisation de tous ces partenaires autour du projet ont été nécessaires pour construire le projet. La façon dont BEST a été créée en est une concrétisation : elle a été cofondée par trois structures agissant sur le territoire : « L'Entraide », la « Régie de quartier Bourges Régie Services » et « l'Association pour un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Bourges », formule assez singulière pour être notée.

L'implication des salariés à toutes les étapes du projet est elle-aussi remarquable : participation au montage d'affaire-plan, invention du nom et du logo de BEST...et de son slogan « BEST, pour le meilleur ! ».

Maintenant que l'aventure BEST est lancée, toutes et tous sont mobilisés pour faire de notre entreprise un inventeur de solutions, afin de répondre aux besoins du territoire qui ne sont pas ou pas assez satisfaits, en coordination et complémentarité avec les autres acteurs. Ces activités peuvent concerner les particuliers, les associations, les entreprises, les collectivités : ceci donne tout son sens au terme de « travaux utiles ».



INTERVIEW
Christine CHEZE-DHO
Membre du Bureau "Plan de
Renouvellement Urbain, Opération
Cœur de Ville, Commerce, artisanat et
économie sociale et solidaire, Dossier
"Petites Ville de demain", Action
sociale : suivi de la convention Mission
Locale"

Le travail collectif des partenaires locaux a permis à une cinquantaine de personnes de trouver une solution durable dans l'emploi. Pouvez-vous nous parler de l'importance de ce maillage territorial ?

« La force du territoire repose également sur la densité des acteurs présents. L'équipe projet s'appuie par exemple sur les professionnels de l'insertion pour accompagner les personnes en recherche d'emploi. La commission « parcours », qui regroupe des professionnels de France Travail, du conseil départemental (assistants sociaux et référents emploi), des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique), ainsi que d'autres dispositifs, offre une vision globale des possibilités d'emploi et oriente lorsque c'est nécessaire les candidats vers l'EBE.

Les dossiers des personnes étudiés, une cinquantaine dans les circuits habituels lors du démarrage, n'avaient pas trouvé jusque-là de solution d'emploi.

Ce travail conjoint et coordonné a permis de résoudre ce premier contingent.

La commission emploi présente ainsi régulièrement au CLE des dossiers résolus complétés des demandes d'intégration à BEST, (Entreprise à But d'Emploi de ce territoire validé dans l'expérimentation)

C'est tout un territoire expérimental qui se mobilise ».

Ce projet repose sur la force d'une expérimentation nationale avec un partage d'outils et un retour d'expérience des autres territoires. Pouvez-vous nous l'expliquer ?

« L'Association Nationale Territoires zéro chômeur de longue

durée (TZCLD) a été créée le 7 octobre 2016 et a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes.

TZCLD a ainsi quatre missions :

- *Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;*
- *Appuyer les territoires habilités ;*
- *Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;*
- *Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.*

Quant à l'association gestionnaire du fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD) elle a été créée par la loi du 29 février 2016.

Ses missions outre proposer la liste des territoires retenus pour mener l'expérimentation, sont d'approuver les modalités de fonctionnement du comité local créé sur chaque territoire retenu et de suivre la mise en œuvre de son programme d'actions. Elle finance une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises conventionnées et signe les conventions avec l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopérations intercommunales, les groupes de collectivités territoriales, les organismes publics ou privés et les entreprises assurant la mise en œuvre de l'expérimentation sur ces territoires. Elle apporte enfin aux territoires appui et accompagnement nécessaires dans l'évolution du projet une fois habilité.

Cette expérimentation nationale, à fin septembre 2024, forte de plus de 75 territoires et 84 entreprises permet de nombreux échanges d'expériences, rencontres régionales et nationales, témoignages... C'est un lieu d'accompagnement, de partage et de coordination. Des outils de gestion sont élaborés et mis à disposition des territoires habilités. Un référent est nommé par l'association au début de la démarche du territoire ainsi qu'un « tuteur » appartenant à un territoire habilité. »

Depuis 2018, Bourges Plus travaille à la mise en place du projet Territoire Zéro Chômeur pour aider les personnes éloignées du marché du travail à **trouver un emploi**. Aujourd'hui, tous les acteurs du territoire de Bourges Plus ont décidé de devenir ensemble un territoire expérimental.

En avril 2024, le quartier des Gibjoncs, a été sélectionné pour mener le projet « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD).

L'objectif est de permettre à 300 personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, de retrouver un emploi.

Les personnes qui ont des situations personnelles qui les éloigne de l'emploi pourront avoir un travail.

L'argent utilisé pour ces nouveaux emplois vient de l'État et du Département.

À Bourges, l'entreprise (**BEST**) « **Bosser Ensemble Sur le Territoire** » a été créée, pour recruter 150 personnes sur cinq ans.

Les emplois sont adaptés en fonction des compétences et des besoins des personnes. L'objectif n'est pas de prendre le travail des autres, mais d'offrir des services complémentaires qui ne sont pas assurés par les entreprises privées du secteur.

Ces emplois répondent à des besoins locaux, tout en aidant à l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Contrairement aux entreprises « classiques », BEST propose une structure « inversée », où **les salariés choisissent leur temps de travail** et où les missions sont **adaptées à leurs compétences et intérêts**.

BEST souhaite aussi développer des services de conciergerie pour de petites tâches comme déposer un colis, monter un meuble...

Depuis le 1^{er} août, 12 personnes ont déjà été recrutées en CDI, chez BEST.





CENTRE HOSPITALIER GEORGE-SAND :

« Une vision moderne de la place du patient dans son parcours de soins »

Marie Roux-Laty est la nouvelle directrice du Centre Hospitalier George-Sand, établissement spécialisé, depuis le 1^{er} janvier 2024. À l'occasion du transfert du service d'addictologie et de l'ouverture de la Maison des Usagers à Bourges, elle évoque les enjeux et défis auxquels l'établissement doit faire face.

Quel regard portez-vous sur l'établissement ?

« Dès mon arrivée, j'ai trouvé l'établissement très dynamique. C'est un lieu atypique qui suscite beaucoup d'intérêt parmi les professionnels, grâce à son histoire particulière, résultant de la fusion de trois sites d'hospitalisation : Dun-sur-Auron, Chezal-Benoit et Bourges. L'un de mes objectifs est de créer un réseau universitaire et scientifique qui dépasse les frontières du Cher pour faire progresser la psychiatrie. Ici, les projets se manifestent naturellement, car les professionnels sont constamment en demande. Par exemple, la Maison des Usagers n'a pas été décidée par la direction, mais est le fruit de l'initiative des usagers eux-mêmes. Ce modèle de collaboration collective est ce qui dis-

tingue notre établissement et place le patient au centre de son parcours de soins.

Le Centre Hospitalier George-Sand se caractérise également par sa dimension territoriale. Nous intervenons sur deux départements, le Cher et l'Indre, avec 40 sites physiques. Nous sommes le deuxième plus grand opérateur psychiatrique de la région, prenant en charge 14 000 patients, juste après Orléans, qui en gère 18 000. »

Pourquoi transférer le service addictologie à Bourges ?

En quoi cela change-t-il la prise en charge du patient ?

« Dans l'intérêt des prises en charge, il était essentiel de davantage collaborer avec les



partenaires locaux, les structures somatiques du territoire, services médico-sociaux et associations, ce qui était plus compliqué à Chezal-Benoit, un site éloigné des partenaires de ville.

Les pathologies addictives sévères, comme la toxicomanie, posent des défis en matière de réinsertion. Pour cela, il est crucial d'avoir nos partenaires à proximité afin d'échanger régulièrement des informations sur des parcours complexes. À Bourges, les patients seront par ailleurs plus exposés à des tentations qu'ils devront apprendre à affronter. C'est l'objectif ultime de leur prise en charge. En outre, il est toujours plus facile d'attirer des médecins en poste à Bourges.»

LE SERVICE D'ADDICTOLOGIE DE L'HÔPITAL GEORGE-SAND

Le Centre Hospitalier George-Sand a récemment transféré son service d'addictologie de Chezal-Benoît à Bourges. Depuis son ouverture le 17 mai, ce nouveau site accueille des patients confrontés à diverses formes d'addiction, alcool, tabac, différentes drogues, jeux de hasards, etc....

Le service est désormais hébergé dans un bâtiment spacieux de 1 426 mètres carrés, conçu pour placer l'accueil et le bien-être du patient au cœur des priorités. Aujourd'hui, 1500 patients sont pris en charge, prioritairement en ambulatoire mais également en hospitalisation, la durée moyenne de séjour étant de 35 jours.

Ce transfert représente l'aboutissement d'un projet ambitieux soutenu par les équipes médicales, soignantes et la Direction, qui ont travaillé avec détermination pour faire de ce déménagement une réalité bénéfique tant pour le territoire que pour les patients.

LA MAISON DES USAGERS, UN LIEU PENSÉ POUR ET PAR LES USAGERS

Inaugurée le 3 octobre, la Maison des Usagers installée à l'entrée du Centre Hospitalier George-Sand est le fruit d'une collaboration entre usagers, professionnels de santé et associations. Elle répond à l'axe clé du projet d'établissement 2021-2025, qui vise à renforcer l'implication des usagers, de leurs proches, des partenaires et associations. Ce lieu de rencontre favorise la démocratie en santé, encourageant les usagers à devenir partenaires des professionnels et à sensibiliser le public sur la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation. La Maison des Usagers est un espace d'accueil et d'information ouvert à tous : patients, proches, citoyens et professionnels. Elle propose des brochures, une bibliothèque, des outils informatiques et des espaces d'échange avec des professionnels et des pairs-aidants*. Actuellement, un pair-aidant salarié de l'établissement est impliqué dans ce projet, au même titre que quatre pairs-aidants bénévoles qui assurent notamment des permanences. À terme, l'établissement espère disposer de financements régionaux pour pouvoir salarier deux autres pairs-aidants.

* En santé mentale, les « pairs-aidants » sont des personnes qui ont traversé la maladie psychique. Ils ont trouvé un équilibre qui leur permet d'accompagner et de conseiller des personnes qui à leur tour sont confrontées à des troubles psychiatriques.



DUPREZLAW, SPÉCIALISTE DU BREVET D'INVENTION

Le cabinet Duprezlaw a été créé en 2019 à Paris par le Docteur en Droit des affaires Richard Duprez et le Docteur en Finance, Xu Ren. En 2023, la société s'installe boulevard Georges-Clémenceau, à Bourges. Immersion dans l'univers de la propriété industrielle et du brevet d'invention.

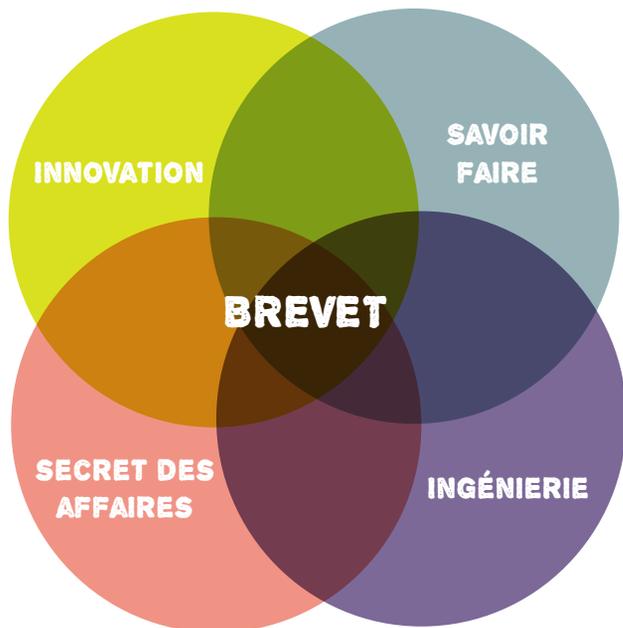


L'innovation est devenue un gage de compétitivité et une garantie de succès pour les entreprises. Quant aux brevets d'invention, ils permettent de maîtriser la protection, l'exploitation des innovations et la valorisation de l'entreprise. Implantée depuis 2023 à Bourges, la société Duprezlaw propose une gamme de services comme la détection de l'innovation, la rédaction de demandes de brevet, la gestion des procédures de délivrance en France et à l'international, les oppositions devant l'Institut national de la propriété industrielle ou l'Office européen des brevets... Duprezlaw propose également des études de liberté d'exploitation, et des actions en contrefaçon devant la Juridiction unifiée du brevet. Le cabinet combine une expertise en propriété intellectuelle et une expertise en finance. Un atout considérable pour l'évaluation financière des droits de propriété intellectuelle (opérations de fusion-acquisition, levées de fonds, rédaction de licence de savoir-faire et de brevet d'invention...) ainsi que pour l'évaluation financière des dommages et intérêts en cas de contrefaçon. L'équipe de Duprezlaw accompagne également ses clients pour l'obtention du crédit d'impôt recherche CIR ainsi que du crédit d'impôt innovation CII.

LES ENGAGEMENTS POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

À court terme, le cabinet Duprezlaw souhaite sensibiliser l'écosystème économique berruyer (TPE, PME, ETI, start-ups, centres de recherche publiques et privés) pour une prise de conscience collective des enjeux stratégiques et financiers des brevets d'invention. L'utilisation de ces brevets doit participer au développement économique du territoire avec, pour les entreprises locales, des opportunités de croissance en France et/ou à l'international. Le brevet d'invention favorise également les partenariats, attire les investisseurs et crée de l'emploi industriel territorial. Pour info, une augmentation du nombre de dépôts de brevet permet de modifier l'image d'un territoire pour le faire entrer parmi les plus innovants.

À ce titre, Duprezlaw projette d'accompagner des talents de l'Agglo dans la formation au métier d'ingénieur brevet et les intégrer au cabinet comme collaborateur.



LA TYPOLOGIE DES CLIENTS

Le cabinet opère auprès d'un large panel allant des particuliers aux sociétés du CAC 40, y compris les TPE, PME, ETI (entreprise de taille intermédiaire) évoluant dans divers domaines d'activité : aéronautique, agriculture, agroalimentaire, automobile, bancaire, chimie, défense, électronique, énergie, finance, informatique, mécanique, médical, métallurgie, nouvelles technologies de l'information et de la communication, procédés industriels, robotique...

QU'EST-CE QU'UN BREVET D'INVENTION ?

Un brevet est un acte de propriété sur une invention conférant à son titulaire un monopole d'exploitation de son invention pour une durée maximale de 20 ans. Grâce à ce titre de propriété, le titulaire peut, d'une part, interdire à un concurrent d'exploiter son invention et, d'autre part, autoriser une autre société d'exploiter l'invention sous réserve de percevoir des royalties. Cette dernière situation peut, par exemple, être envisagée lorsque le titulaire du brevet souhaite commercialiser ses produits à l'étranger.

QU'EST-IL POSSIBLE DE BREVETER ?

Il est possible de breveter, de façon non limitative :

> **Un procédé :** un procédé de diminution de la consommation d'eau, un procédé de fabrication d'une pièce permettant d'améliorer sa résistance, un procédé de production d'une farine peu consommateur en énergie, un procédé de communication...

> **Un produit :** un bâtiment peu consommateur en énergie, une bouteille plastique munie de stries facilitant son compactage, une roue dentée présentant des surfaces de contact favorisant la diminution de bruit, un circuit électronique adapté pour éviter une électrocution, un ustensile de cuisine pour briser les coquilles d'œuf, une boîte de conditionnement de portions de fromage, la composition d'une tortilla, une machine-outil, un outil de bricolage...

> **Un logiciel :** un logiciel de gestion d'énergie, d'identification des personnes, de pilotage d'une machine-outil...

> **Une application :** utilisation d'un amidon pour une application cosmétique anti-pollution...



LA QUESTION À ...

Richard DUPREZ,
co-fondateur et Président de Duprezlaw

Quelle est la raison de votre implantation à Bourges ?

« Les entreprises berruyères sont partie prenante dans la croissance de l'économie du Berry, et les droits de propriété intellectuelle participent au développement des PME avec une augmentation de 68% en moyenne du chiffre d'affaires (*). Malgré le potentiel de notre territoire, celui-ci ne possédait pas de cabinet spécialisé dans la détection et la protection des inventions en mesure de sensibiliser et d'accompagner les entreprises pour la protection de leurs innovations. Cette carence peut constituer un véritable frein de croissance, source de manque à gagner, voire de perte. Notre implantation à Bourges vise à faire des brevets d'invention un véritable atout de compétitivité pour les entreprises du territoire. Être présent à Bourges nous permet d'échanger régulièrement de vive voix avec les dirigeants et les équipes de R&D, de visualiser physiquement les inventions et de suivre leur développement. Nous pouvons appréhender avec précision les enjeux, les problématiques et ainsi bâtir une relation durable de confiance. Nous nous impliquons dans la stratégie de l'entreprise avec des conseils adaptés aux besoins de nos clients... et nous pouvons faire évoluer la stratégie brevet en fonction de l'évolution de notre interlocuteur, de son marché ainsi que de la concurrence. »

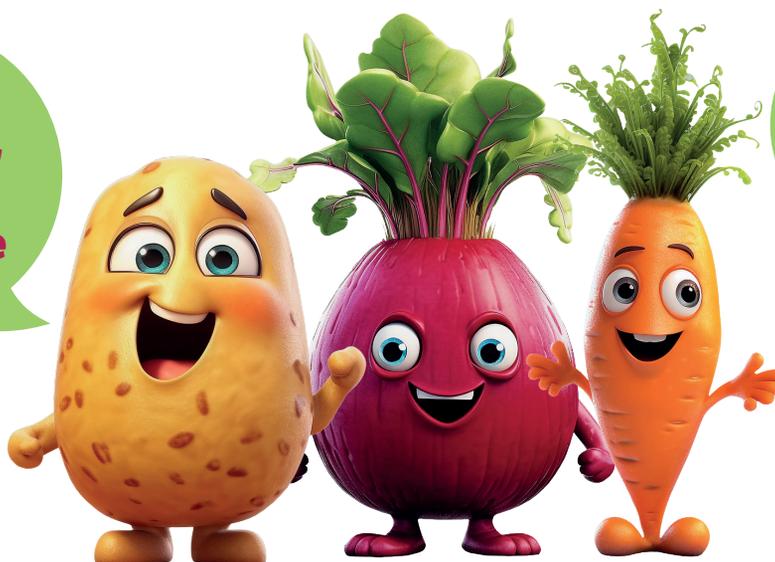
*(Rapport du Sénat : « Excellence de la recherche/innovation, pénurie de champions industriels : cherchez l'erreur française », juin 2022).



LE GESTE DE TRI... UN GESTE UTILE !

En janvier 2025, le tri à la source des déchets alimentaires sera effectif dans toute l'agglomération.

**RIEN ne
se PERD,
RIEN ne
se JETTE**



**TOUS au
COMPOST**

MERCI ! BRAVO À TOUTES ET TOUS POUR VOS EFFORTS DE TRI EN 2023

Par rapport à 2022, le poids des ordures ménagères a baissé de plus de 2000 tonnes, soit -9% du total.

Dans le bac jaune vous pouvez désormais déposer les pots, les barquettes, les films plastiques, avec les emballages et papiers que vous y déposiez déjà.

Pour le bac jaune, quelques précautions : ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, déposez-les en vrac, ne pas les mettre dans des sacs noirs.

...MAIS PEUT MIEUX FAIRE

Ce que nous jetons dans le bac vert d'ordures ménagères est encore composé pour 1/4 de déchets alimentaires compostables, et pour plus du tiers par des déchets d'emballages, de papiers, de verre et de textiles.

Ce sont des déchets pour lesquels les dispositifs de tri existent : le bac jaune pour les emballages et les papiers et les colonnes d'apport volontaire pour le verre et les textiles. Aussi, en triant un peu plus nos déchets valorisables et en séparant les déchets alimentaires, le volume déposé dans le bac vert va se réduire.

Le centre de tri de la Société TRIINC se visite !
C'est gratuit et vous en ressortirez impressionné.
Contact : 09 71 11 07 47 / contact@triinc.fr

OPTIMISATION DE LA FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Compte tenu de la diminution du volume dans les bacs verts et, a contrario, de l'augmentation dans les bacs jaunes, Bourges Plus a décidé d'optimiser les fréquences de collecte.

A partir du 6 janvier 2025, les bacs verts et jaunes seront collectés toutes les 2 semaines. En préparation de ce changement, il vous est proposé d'être doté d'un bac jaune plus grand.

LES MODALITÉS DU CHANGEMENT ORGANISÉES POUR 2025 ?

Durant l'année 2023, différentes expérimentations ont été effectuées afin de définir le schéma de déploiement le plus adapté à notre territoire.

En 2024, après des derniers ajustements, tout se met en place. Des réunions publiques ont été organisées dans toutes les communes pour expliquer aux habitants le changement du début d'année 2025 et ses modalités d'application.

Des bornes d'apport volontaire sont progressivement déployées dans les zones urbaines les plus denses où le compostage individuel est peu ou pas possible. Ces points seront collectés toutes les semaines, voire plus souvent en période estivale, et nettoyés à chaque collecte.

Le produit de cette collecte sera composté sur un site route des 4 vents pour être, ensuite, utilisé dans l'agriculture biologique.

DISTRIBUTION DE BACS JAUNES ADAPTÉS PAR SULO

La plupart des foyers auront donc besoin de bacs jaunes de plus gros volume. Bourges Plus a retenu la société SULO pour effectuer ce changement de conteneurs auprès de tous les usagers de l'agglomération. Cette opération se déroule commune par commune.

- 1• Un courrier d'information est distribué dans les boîtes à lettres annonçant l'intervention de SULO.
- 2• La semaine suivante, un enquêteur-livreur se présentera alors au domicile pour recenser les besoins, procéder à un échange de bac jaune et remettre si nécessaire bioseau et sacs pour les foyers qui n'ont pas de jardin dans les communes où des bornes d'apport volontaires seront implantées.

Ce mode opératoire se répétera jusqu'à la fin de l'année pour que tous les foyers soient équipés d'un bac jaune d'une taille adaptée à leurs besoins. Cela va représenter environ **35 000 adresses** enquêtées et près de **28 500 bacs roulants** à livrer.



FORMATION AU COMPOSTAGE

Depuis début septembre, plus de **1800 foyers** se sont inscrits pour participer à une **session de sensibilisation pour le compostage** organisées par Bourges Plus.

Il s'agit de sessions durant environ 1 heure pour présenter le principe du compostage. Un composteur y est remis gratuitement à chaque participant à l'issue.



Inscription obligatoire via le QR code ci-contre ou service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

PAROLES D'HABITANTS

Julie, résidente du quartier Charlet à Bourges

« J'ai la chance d'habiter une maison avec un petit jardin et très tôt nous avons décidé en famille de pratiquer le compostage des épluchures de légumes et de tout ce qui est végétal. C'était une évidence pour notre famille.

Je vais m'inscrire à la formation au compostage car jusque-là nous sommes autodidactes en la matière, ce n'est pas vraiment sorcier, mais j'ai encore quelques interrogations. Le passage au tout emballage dans le bac jaune a fortement diminué, selon le principe des vases communicants, le contenu de notre bac vert. Nous ne sortons déjà plus ce dernier qu'une fois tous les 15 jours. Le personnel de SULO est venu nous apporter un conteneur jaune 2 fois plus grand pour pouvoir faire de même avec les emballages. »



DES GITES À CHAUVE-SOURIS OFFERTS PAR BOURGES PLUS DANS LES PROJETS D'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Quand on isole sa maison, pour en améliorer les performances énergétiques, plusieurs solutions existent et notamment la technique de « l'isolation par l'extérieur ». Cela consiste à combler tous les trous par où l'air froid pourrait passer et poser une épaisseur d'isolant sur la structure existante de la maison. Malheureusement, cela a pour effet collatéral de combler les espaces et petits interstices dans lesquels les chauves-souris aiment à se loger. Le risque est donc de voir une colonie disparaître si cette technique est mise en œuvre sans respecter quelques précautions.

Bourges Plus et le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges ont mis en place une procédure pour éviter cet écueil.

Lorsqu'un propriétaire viendra à la Maison de l'Habitat pour envisager un projet d'isolation par l'extérieur, il sera alors orienté vers le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, reconnu nationalement pour son expertise sur les chauves-souris. Sera alors étudié la possibilité d'installer un nichoir lors des travaux. Si la faisabilité est avérée, un nichoir à chauves-souris sera fourni gratuitement. Charge au demandeur de le transmettre à son artisan pour que ce dernier l'installe lors des travaux d'isolation.

Il sera demandé en contrepartie un suivi annuel de l'occupation du gîte, pour suivre l'arrivée de nouvelles colonies sur le territoire.

Pour plus d'informations sur le dispositif, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Bourges Plus ou à prendre rendez-vous auprès de la Maison de l'Habitat.



CONVERSATIONS CARBONE : INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre du programme européen LIFE « Osons la transition ! », six cycles de conversations carbone ont été organisés sur le territoire communautaire. 35 personnes ont ainsi pu être accompagnées pour identifier des actions à mettre en œuvre dans leur quotidien et diminuer leurs impacts environnementaux.

Si vous aussi vous souhaitez vivre cette expérience originale, collective et conviviale, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Bourges Plus pour vous tenir informés de l'organisation des prochains cycles et pour vous inscrire.

<https://www.agglo-bourgesplus.fr/site/les-conversations-carbone->



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DANS LES COULISSES DES TRAVAUX DE L'ENSA

Depuis 2020, la Communauté d'agglomération Bourges Plus, en collaboration avec l'État, a lancé un ambitieux programme de réhabilitation de l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Bourges. Ce chantier d'envergure vise non seulement à préserver le patrimoine architectural de l'établissement, mais également à améliorer les conditions d'enseignement et de recherche.



EN CHIFFRES

168 ÉTUDIANT(E)S

(dont 49 non francophones)

4 NIVEAUX

8000 M² DE LOCAUX

(y compris 590 m² de caves et 1 220 m² de greniers)

3 cours d'une surface de

8331 M²

La première tranche des travaux de rénovation visant le clos, les couvertures et les fenêtres du quadrilatère principal du bâtiment de l'ENSA, s'est achevée en septembre dernier. A cette occasion, Irène Félix, présidente de Bourges Plus a souligné l'ampleur des travaux réalisés pour rénover ce bâtiment emblématique. La situation était critique, menaçant l'avenir de l'établissement et de ses activités sur son site historique. Il était donc impératif d'engager un investissement significatif. Plus de 4 millions d'euros ont été nécessaires, financées par la communauté d'agglomération Bourges Plus et par l'État.

REDONNER TOUT SON ÉCLAT À L'ENSA DE BOURGES

Le chantier a permis de redonner à l'ENSA de l'éclat, affirmant son rôle fondamental dans le patrimoine et dans le cœur de la ville. Au-delà des enjeux financiers, il est essentiel de souligner l'importance du savoir-faire artisanal mobilisé pour cette réhabilitation. Les techniques de construction traditionnelles ont été mises

à l'honneur, bien que plus longues à mettre en œuvre. Avant de retirer les échafaudages, une visite en hauteur, lors des journées du patrimoine le 21 septembre dernier, a permis d'admirer la toiture en ardoises cloutées entièrement refaite. Côté rue, la majestueuse porte d'entrée de l'ENSA, restaurée selon les plans d'origine, s'ouvre désormais sur un nouvel avenir. En effet, les travaux se poursuivent avec la réhabilitation et le réaménagement des espaces intérieurs, visant à préparer l'ENSA pour les défis de demain et à continuer d'enrichir son héritage éducatif et culturel.

En outre, pour que l'État puisse commencer de nouveaux travaux, un transfert de propriété de la ville à l'État est en cours. Le ministère de la culture délègue ensuite la maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture) qui réalisera dès le début 2025, des études préliminaires afin d'établir un planning et un budget fiables pour les travaux. Le projet s'étendra sur plusieurs années (2025-2028 pour les études et les concours d'architectes, et début des travaux en 2029).

BOURGES PLUS SOUTIENT L'ENSA

L'ENSA Bourges est l'une des 7 écoles nationales d'art en France. Elle délivre 2 diplômes d'État : **le DNA option art (licence) et le DNSEP option art (master)**.

L'ENSA est soutenue depuis plusieurs années par l'agglomération sur 3 axes :

• Le programme CÉPIA

Le Centre d'Étude au Partenariat et à l'Intervention Artistiques (CÉPIA) est l'un des quatre Centres de Formation des Plasticiens Intervenants (CFPI) développés en France à partir de 1999.

Forts de plus de 20 années d'expérience pratique et réflexive dans le domaine de l'intervention artistique, les CFPI de l'École nationale supérieure d'art de Bourges (programme CÉPIA), de la Haute école des arts du Rhin, de l'Institut de Formation Artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM) et nouvellement de l'école d'art de Dunkerque-Tourcoing se constituent en réseau national des CFPI renforçant ainsi leur visibilité et expertise dans ce domaine tout en harmonisant leurs offres : **315 heures de formation réparties sur 9 semaines universitaires.**

Cette formation prépare **des plasticiens et plasticiennes** engagé(e)s dans la vie professionnelle à intervenir auprès de publics diversifiés **en milieu scolaire, péri-scolaire, médico-social, hospitalier, carcéral, associatif, culturel, etc.**

• Les Journées du son

Ouvert au public, cet événement institué par l'École nationale supérieure d'art de Bourges en 2022, est pensé comme **un festival expérimental, en lien avec le parcours du Master Dimensions Sonores** ouvert depuis l'année dernière. Ces quatre journées sont le moment de découvrir, entre autres, **les recherches sonores** des étudiant(e)s et des enseignant(e)s de l'ENSA mais aussi celles d'artistes, de musiciens ou de commissaires d'exposition invités spécialement pour l'occasion.

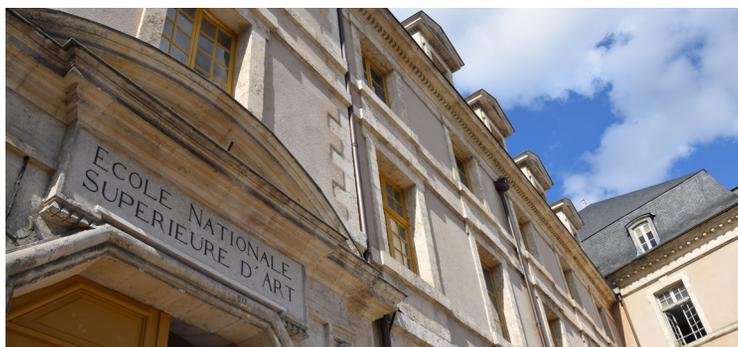
Chaque année, ces journées montent en puissance et se développent, notamment à travers la création d'une association étudiante, dédiée à cet événement.

En renforçant leur engagement, tant sur le plan individuel que collectif, cette démarche se matérialise par une programmation stratégiquement axée sur la recherche en création sonore, contribuant ainsi à une professionnalisation significative des participants.

<https://ensa-bourges.fr/pole/son/>

• Le Labo Pro de La Box

Un programme et un outil de professionnalisation, par des mises en situations réelles ou réflexions autour **du commissariat d'exposition, de la régie, de l'accrochage des œuvres et de la médiation auprès des publics.**



L'ENSA S'INVESTIT DANS BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Portée par les ambitions des collectivités et de l'État pour Bourges capitale européenne de la culture 2028, l'ENSA souhaite s'affirmer comme un service public de la culture, pleinement inscrit dans son territoire et ouvert sur l'Europe.

En 2028, l'ENSA Bourges présentera aux publics de Bourges capitale européenne de la culture **le projet de réhabilitation de l'école**. L'enjeu principal de cette démarche est de raconter cette expérience collective, renforçant ainsi les liens entre l'institution et les citoyens.

A ce jour, **L'ENSA Bourges s'engage dans la mise en œuvre d'un Eurofabrique 2028, rencontre européenne des écoles d'art adossée sur un réseau européen des galeries en écoles d'art initié par la galerie La Box**. Elle s'associera aux initiatives qui favorisent la formation continue dans le champ de la création artistique.



PAROLES DE PROFESSIONNELS...

Vanessa Limousin, architecte
CABINET TCA À BOURGES

« Il y a tout un volet patrimonial à prendre en compte dans le suivi de ce chantier. Je souhaite à ce bâtiment un avenir radieux. Son potentiel est colossal ! »

Pierre-Jean Morand, Directeur régional
« LES MÉTIERS DU BOIS »

« Nous avons travaillé sur l'historique des menuiseries, avec l'architecte en charge de ce projet Thierry Guitot. La couleur ocre peut sembler vive aujourd'hui mais à l'époque c'était une couleur assez répandue car facile à fabriquer. »

Mathieu Bernis, conducteur de travaux
« ENTREPRISE JACQUET »

« Depuis 3 ans ½ nos tailleurs de pierre travaillent sur le chantier et remplacent, pierre par pierre, les pierres trop abîmées. Issus pour la plupart des compagnons du devoir, ils ont la fibre « monument historique », c'est-à-dire qu'ils utilisent les mêmes techniques que nos aïeux. Notre travail est réussi quand il se voit le moins possible. »

Baptiste Adam, conducteur de travaux
« CRUARD CHARPENTE »

« On a tout fait pour conserver l'âme du lieu en respectant la charpente. Notre intervention a donc été la plus minimaliste possible en nous concentrant sur les pièces endommagées afin de respecter le travail de nos prédécesseurs. »

Anthony Bouleux, couvreur
« ENTREPRISE NOYAT »

« Nous sommes intervenus à plus de 16 mètres de haut avec une vue sur la ville à presque 360 degrés. 15000 ardoises, taillées à la main, et cloutées une par une, c'est juste incroyable comme chantier ! Sur un bâtiment historique comme celui-ci, c'est le plus beau travail que l'on puisse faire en tant que couvreur. »



TRAVAUX

TRAVAUX RUE BARBÈS, UN MODÈLE DE COOPÉRATION VILLE-AGGLO



Ils ont duré un an, de novembre 2023 à novembre 2024, et le résultat, de l'avis général, est à la hauteur de ce que méritait le quartier.

La chaussée était en mauvais état et cet axe souffrait de vitesses excessives. Les trottoirs accueillaient, de manière parfois anarchique, des places de stationnement et de livraison. L'éclairage, obsolète, était assuré par des lampes à sodium énergivores.

Pour remettre cette rue au niveau attendu il convenait d'agir sur plusieurs axes. La circulation de tous les usagers nécessitait d'apaiser les vitesses pratiquées sur

l'ensemble de la zone et de faire une place aux mobilités douces (piétons, vélo...), tout en assurant l'accessibilité sur l'ensemble de la rue.

Le cadre de vie des riverains n'a pas été oublié et les plantations, réalisées courant novembre, devraient offrir de belles surprises au printemps. L'ambiance paysagère et l'esthétique du site sont soutenues par la qualité des matériaux choisis favorisant l'infiltration des eaux pluviales et l'alimentation des espaces. La visibilité des entreprises est améliorée et le stationnement recadré aux normes de taille des véhicules actuels.

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

Avant tout, la direction du cycle de l'eau de l'agglomération a entrepris des travaux de renouvellement, de rationalisation et de création de réseaux sur tous les réseaux d'eau de la rue (eau potable, eaux usées et pluviales).

De manière concrète, cela correspond **au renouvellement de l'intégralité des 134 branchements d'eau potable des particuliers**. Mais le plus important était, surtout, la refonte du réseau de collecte des eaux pluviales défaillant avec **la création de près de 157 mètres de collecteurs nouveaux et la reprise de l'ensemble des collecteurs vétustes sur plus de 300 mètres linéaires**.

COÛT DES AMÉNAGEMENTS

Total des aménagements Bourges Plus : 1 940 000 €HT
 dont Plan Vélo intercommunal Bourges Plus : 915 000 €HT
 Total des aménagements Ville de Bourges : 1 230 000 €HT
Montant total des aménagements : 3 170 000 €HT

Montants des subventions attendues :
 Etat : 1 000 000 €
 Région : 940 000 €



QUELQUES PAROLES DE COMMERÇANTS



LE PUB O'BRIAN'S
 Fabien ARNOULD

« Je m'estime chanceux de par ma position en bout de rue. J'ai été peu impacté par sa fermeture. Plus de peur que de mal ! La coupe du monde de rugby est un moment fort pour mon activité, et une fermeture ou des travaux à ce moment aurait été juste une catastrophe. Heureusement, l'écoute bienveillante des élus responsables des travaux à la ville et à l'agglomération a permis de recadrer l'agenda des travaux pour passer au mieux cette période. »



SRV & DÉCORATION
 Nassim LAADJEL

« J'ai ouvert mon activité de décorateur et tissus d'ameublement juste avant les travaux et, donc, je n'ai pas d'élément de comparaison avec la période d'avant. Je ressens déjà, depuis leur fin, une légère augmentation de ma clientèle. Je connaissais, bien sûr, l'état de la rue et je ne peux que me féliciter du résultat obtenu. Un seul bémol, la piste cyclable est encore peu utilisée. »



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
 Jean-Jacques MORIN

« Mon commerce de proximité a été très fortement affecté, mais je vois déjà le retour de mes habitués. J'ai eu une inondation dans ma cave lors des crues de 2016 et j'espère que les travaux hydrauliques effectués par l'agglomération mettront ma boutique à l'abri. »

Nota Bene : Des indemnisations ont été prises en charge, sur présentation des résultats, pour les commerces les plus gravement impactés.



MARBRERIE CATON PECQUIGNOT
 Célém DELESGUES

« Notre travail est surtout basé sur la confiance et le bouche à oreille. L'impact du chantier n'a pas encore été analysé mais devrait être faible pour notre activité. On apprécie l'environnement rénové et beaucoup plus agréable visuellement. Les employés de l'entreprise de travaux publics ont toujours été particulièrement aimables et serviables.

Un dernier point, nous attendons la création d'une place livraison, indispensable pour nous ainsi qu'aux commerçants du quartier. »

ILS ONT PLÉBISCITÉ

- La qualité des matériaux utilisés
- Le choix des couleurs
- Le contact avec les équipes d'ouvriers
- L'écoute des services et des élus

Aménagement de la rue Edmond Jongleux (en complément de la rue Barbès) jusqu'à la fin du mois d'octobre.



L'AGGLO VOUS AIDE

AIDE À L'IMPLANTATION COMMERCIALE

Bourges Plus est à l'origine du dispositif « **Aide à l'implantation commerciale** ». Objectif : sauvegarder l'artisanat et le commerce de proximité, préserver la diversité des activités et encourager l'installation de nouveaux commerces et artisans dans le cœur de ville de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre. Focus.



EN CHIFFRES

64 COMMERCES

ont profité du dispositif à Bourges depuis fin 2019 et à Mehun-sur-Yèvre depuis 2023.

300 € D'AIDE

versés mensuellement pour une durée d'un an

6 MOIS de vacance du local commercial sont exigés pour bénéficier de l'aide

Inciter les porteurs de projet à s'installer en centre-ville : tel est le but du dispositif « **Aide à l'implantation commerciale** » (AIC). Depuis 2019, Bourges Plus s'engage à aider et à accompagner financièrement les porteurs de projet commerçants ou artisans désireux de s'implanter ou de se développer dans le centre de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre. Pour rappel, l'« **Aide à l'implantation commerciale** » s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action Cœur de Ville et de Petite Ville de demain, initié par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Le coup de pouce de Bourges Plus est une aide au loyer **d'un montant de 300 € mensuel pour une durée d'un an – soit 3 600 € au total**. Elle est versée après examen des dossiers par la Direction du développement économique de Bourges Plus, présentation

au comité de sélection pour avis consultatif et, enfin, vote du Bureau communautaire. Dès validation, une convention est signée entre Bourges Plus et le bénéficiaire. Cette aide a le caractère d'une subvention et est soumise aux obligations indiquées dans la convention : pour bénéficier de l'« **Aide à l'implantation commerciale** », le demandeur doit notamment s'installer dans **un local inoccupé depuis plus de six mois**, il doit avoir pour clientèle principale les particuliers, exercer une activité et avoir un magasin dans le périmètre défini (lire ci-dessous). Par ailleurs, le commerçant doit exercer **au moins cinq jours par semaine et être ouvert le samedi**.

À noter, les dossiers de candidature peuvent être adressés toute l'année à la Direction du développement économique de Bourges Plus.

LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

À **BOURGES** : rues Jean-Girard, Bourbonnoux, Mirebeau, Pelvoysin, du Commerce, Moyenne, Coursarlon, Émilie-Zola, des Armuriers, d'Auron, des Jacobins, du Docteur Témoign, des Beaux-arts, Porte-jaune, Michel- de-Bourges, de la Poissonnerie / places des Quatre-Piliers, Gordaine, de la Barre.

À **MEHUN-SUR-YÈVRE** : rues Jeanne-d'Arc, Raoul-Aladenize (du n°1 au n°21), Agnès-Sorel, Sophie-Barrère / place de la République, du 14 juillet, Jean-Manceau, Raymond-Valois.

LES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À L'« AIDE À L'IMPLANTATION COMMERCIALE »

Les entreprises bénéficiaires sont les entreprises **commerciales, artisanales et de services**, inscrites au Répertoire des Métiers et / ou au Registre du Commerce et des Sociétés.

Parmi les corps de métiers exclus :
pharmacies, opticiens, banques, assurances, agences immobilières, hôtels, commerces de luxe, professions libérales, agences de voyages, succursales.



Info

CONTACT

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BOURGES PLUS
Centre d'Affaires Lahitolle, 6, rue Maurice-Roy, 18000 Bourges
02 46 08 10 70 • deveco@agglo-bourgesplus.fr



3^{ÈME} MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, UNE APPROCHE PLUS PROTECTRICE ET PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

« Cette troisième procédure de modification a pour objectif de faire évoluer le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) approuvé le 8 avril 2022, de l'actualiser en tenant compte ainsi des demandes des communes, des remarques des personnes publiques associées, des particuliers et des enjeux pour notre territoire.

Elle permet de mieux prendre en compte les nécessités de développement des activités économiques et de l'habitat, en soutenant notamment les industries de défense et la transition écologique, tout en préservant les espaces agricoles et naturels. »

Denis POYET

Vice-Président délégué

"Aménagement de l'espace et Urbanisme intercommunal"

DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RESPONSABLE À GERMIGNY

Cette zone qui n'était pas directement constructible avec la réglementation de 2022, le devient par cette modification. L'agglomération va pouvoir proposer ce foncier à des promoteurs souhaitant créer un projet d'hébergement léger, original et respectueux de l'environnement naturel du plan d'eau du Val d'Auron.

LA CASERNE « ADJUDANT-CHEF DÉBAT », OUVERTE AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON COMMERCIALES

Maintenant que l'agglomération a pu préciser ses orientations en matière de développement de cette zone, le gel qui était opéré sur la délivrance des autorisations d'urbanisme va pouvoir être levé. Plus de 25 hectares vont pouvoir être progressivement urbanisés pour l'accueil d'activités économiques non commerciales et respectueuses de la protection de la ressource en eau.

CONFORTER LES ENTREPRISES D'ARMEMENT DU TERRITOIRE

Le PLUI s'adapte à la spécificité de ces entreprises sur les communes du Subdray, Morthomiers et La Chapelle-Saint-Ursin, en plein développement, qui doivent se conformer à des normes de sécurité strictes définies par leur indexation en Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et par les Plans de Prévention de Risques Technologiques.

Elles restent assujetties aux réglementations nationales avec quelques assouplissements pour permettre leur développement et, ainsi, répondre à de nouveaux enjeux de production et de sécurité nationale.

LA TRAME VERTE CONFIRMÉE DANS LE PLUI

L'agglomération saisit l'occasion de la modification de son document pour compléter le dispositif d'extension et de protection

de la trame verte. Lors de sa première modification, approuvée en octobre 2023, des linéaires de haies et d'arbres à protéger avaient été identifiés avec l'appui de Nature 18.

A l'occasion de la présente modification, sur les communes du Subdray et de Morthomiers, un travail a été mené pour mieux tenir compte des espaces boisés existants et des corridors écologiques inscrits dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique. La couverture d'espaces paysagers protégés a plus que doublé depuis l'approbation du PLUI.

DU PHOTOVOLTAÏQUE RESPECTUEUX À PORT SEC SUD

Porté avec le syndicat des énergies renouvelable Centre-Val de Loire, un permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque, sur le site de Port Sec Sud, a été déposé pour instruction auprès des services de l'Etat dans le courant du mois d'août. Le règlement de ce secteur a été modifié pour en permettre la réalisation. Une attention particulière a été portée quant au maintien d'espaces paysagers protégés ou sera préservée la biodiversité existante. Des plantations complémentaires pourront être réalisées.

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ PROTÉGÉS

Certaines zones, à l'équilibre fragile, accueillant les commerces du quotidien et devant être confortées ont été identifiées. L'agglomération met en place leur protection en interdisant le changement de destination des locaux commerciaux existants (en habitation par exemple).

19,3 HECTARES Zone « adjudant-chef Debat » dédiés à l'activité économique

30 HECTARES à Port Sec Sud : dédiés au développement des énergies renouvelables

1 667 HECTARES Espaces Paysagers Protégés et Boisés Classés (4,2 % de l'Agglo)

5,5 HECTARES Zone de Germiny pour la création potentielle d'hébergement touristique de loisirs

1 468,72 KM linéaires de haie, ripisylve et d'alignement d'arbres protégés

2,4 KM de linéaire commercial protégé



COMMENT ÇA MARCHE ?

LES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES DE L'AGGLO

Depuis sa création, Bourges Plus a mis en place un dispositif d'aides à l'investissement pour ses communes membres. Ces subventions sont appelées « fonds de concours ».

4 575 198 €

C'est le montant de la nouvelle enveloppe de dotation intercommunale de solidarité communautaire sur la période 2024-2026.



Aménagement de la place de la gare - MARMAGNE



Pumptrack - MORTHOMIERS

Les fonds de concours de Bourges Plus sont des subventions versées par la communauté d'agglomération Bourges Plus à ses communes membres pour financer leurs investissements.

UNE GRANDE LIBERTÉ DANS LE CHOIX DES PROJETS

Les communes restent libres dans le choix des projets qu'elles peuvent soumettre à ce dispositif. L'agglomération a ainsi financé, au cours des dernières années, des améliorations thermiques des bâtiments, des services aux familles, la rénovation et l'équipement des écoles, la plantation d'arbres, l'équipement en led ...

MOBILISER DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES COMMUNES

L'avantage des fonds de concours est qu'ils permettent de mobiliser des ressources supplémentaires sans augmenter la

charge financière directe pour la commune initiatrice du projet. Pour chaque projet, la part financée par Bourges Plus est au maximum équivalente à celle apportée par la commune. Elle ne peut donc excéder 50% du coût total, dans les cas où le projet n'aurait pas d'autres financeurs.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE FONDS DE CONCOURS

Une nouvelle génération de fonds de concours a été créée à l'occasion de la révision du pacte fiscal et financier de solidarité lors du conseil communautaire du 7 décembre 2023. Les crédits consacrés par l'agglomération aux projets portés par les communes ont été augmentés.

De nouveaux axes d'intervention et quelques critères inédits visant à accélérer la transition écologique ont été introduits dans ce dispositif.

Les fonds demeurent libres d'emploi par les communes, mais **deux conditions** sont dorénavant prévues :

- l'engagement formel des communes dans **le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** au travers d'une délibération du conseil municipal
- **15% de la dotation** est soumise à l'obligation par la commune d'avoir significativement **étendu la trame verte sur son territoire.**

Désormais, les fonds de concours ne peuvent être inférieurs à 1 000 € par projet.

Trois nouveaux dispositifs d'aides ont également été mis en place :

- une enveloppe globale annuelle de **100 000 €** est mise à la disposition de l'ensemble des communes pour réaliser des opérations visant **à améliorer l'accessibilité de leurs équipements.**
- une enveloppe globale annuelle de **22 000 €** pour réaliser des opérations visant **la maîtrise foncière et la restauration des zones humides.**
- un fonds de concours spécifique **au tourisme d'un montant annuel de 50 000 €** pour l'ensemble des communes.

TEMPS FORT

**7 & 8
DECEMBRE**
Marmagne

Le marché de Noël revient sur la place du village ainsi que dans la salle des fêtes et s'agrandit cette année dans la rue de la mairie pour deux jours de festivités : stands, manèges, distributions de bonbons, bar à champagne et restauration ! Le samedi, l'église ouvrira ses portes de 16h30 à 18h pour un concert gratuit de chants de Noël.

**8
DECEMBRE**
Trouy

L'association TNAPE (Trouy Nord Association des Parents d'Elèves) organise son 5^e marché de Noël à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy Bourg de 10h à 18h avec la présence du Père Noël.

Vous trouverez de quoi faire de beaux cadeaux ou simplement vous faire plaisir comme des bougies, des décorations faites maison, des bijoux, vente d'activités manuelles, produits locaux, vente de vin chaud, etc...

**14
DECEMBRE**
La Chapelle
Saint-Ursin

L'association des parents d'élèves de La Chapelle Saint-Ursin organise son marché de Noël, place de l'Eglise, de 10h à 12h30 et de 16h à 19h. Venez nombreux pour accueillir le Père Noël dès 18h !

**DU 13 AU 24
DECEMBRE**
Bourges

C'est au pied de la cathédrale que le marché de Noël prendra place où plusieurs chalets et stands vous attendent. Vous pourrez y découvrir des produits régionaux, des décorations pour votre intérieur, ainsi que des articles artisanaux comme des bijoux, des accessoires de mode, des bougies et des céramiques. La grande roue sera de nouveau installée place Etienne Dolet, pour le plaisir des petits et des grands !

**15
DECEMBRE**
Plaimpied
Givaudins

Le marché de Noël de l'association Pirouette Galipette se tiendra à la salle polyvalente. Venez nombreux à partir de 10h pour découvrir les différents stands de nos artisan(e)s partenaires.

Des activités gratuites seront proposées aux enfants. Restauration sur place avec tartiflette afin de partager un moment convivial.

**20
DECEMBRE**
Saint-Doulchard

Pour la 13^e année, la Chambre d'agriculture du Cher et la Ville de Saint-Doulchard organisent leur marché fermier de Noël, au Centre socio Culturel, de 10h à 21h. Les producteurs locaux seront au rendez-vous ! Le choix sera large pour mijoter son repas de fête ou pour glisser quelques cadeaux au pied du sapin.

On retrouvera de grands classiques comme les vins, les fromages ou encore le foie gras.

**31
DECEMBRE**
Bourges

Célébrez la nouvelle année place Séraucourt avec le retour du feu d'artifice du 31 décembre à partir de 23h30.

**21 & 22
DECEMBRE**
Mehun-sur-Yèvre

Le comité des fêtes Mehunois organise son 4^e marché de Noël semi-nocturne qui se déroulera le samedi 21 décembre, de 16h à 21h et le dimanche 22 décembre de 10h à 18h, Place du Général Leclerc. Au programme : présence du Père Noël et de ses lutins, tartiflette et châtaignes grillées !

L'EXTRAORDINAIRE
mois de Décembre

BOURGES

centre*ville

FEERIQUE

29 NOV. > 31 DEC. 2024



Le village de Noël •
Rues commerçantes
animées • Centre
commercial Avaricum
en fête

l'agence
COULISSES

Avaricum




BOURGES

Bourges 2028
Chef d'œuvre de la
Capitale
européenne
de la Culture Territoires d'avant